



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 29 août 2014

Communiqué de presse

Les prix des carburants pour le mois de septembre 2014

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013, les critères observés en août 2014 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Baisse du cours du pétrole brut (Brent) de - 4,8%**, liée à une hausse rapide de la production américaine de brut,

2 – **Baisse du cours du butane de - 2,3% et baisse du cours du propane de -2 %** (la SARA vend un mélange de 85 % de butane et 15 % de propane), liées à une baisse de la demande de gaz pour le chauffage en période estivale,

3 – **Baisse du cours du super de - 8%**, liée aux exportations soutenues d'essence en provenance des Etats-Unis,

4 – **Légère baisse du cours du gazole de - 1,8%**, liée aux nouvelles capacités de raffinage en Chine, Moyen-Orient et en Inde,

4 – **Hausse du cours du dollar de +1,8%**

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1^{er} septembre 2014 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,53 €/l** au lieu de 1,58€/l au mois d'août 2014 soit - **5cts/l**

gazole route : **1,26 €/l** au lieu de 1,25€/l au mois d'août 2014 soit + **1ct/l**

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 22,23€ au lieu de 22,16 € en août 2014 soit **une légère augmentation de 0,07€**.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois d'août 2014 des carburants sont les suivants :

	août 2014	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,50 €	1,58€
Gazole	1,30 €	1,25 €

*Source UFIP (prix moyens constatés)

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

LE PRÉFET

Fabrice RIGOULET-ROZE

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr
